1 AVR. 2010

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DIX LE VINGT CINQ MARS (25/03/2010)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 19 Mars 2010, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire, Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT,

M. Bernard REDON, Adjoints,

Mme Marie DOURLENT M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme. Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, Conseillers Municipaux

ETAIENT REPRESENTES:

M. Richard BAPTISTE, (représenté par M. REDON), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme GALHO), Conseillers Municipaux REQUALA

Etait Absent Excusé : M. Patrice CHARLES, Conseiller Municipal SOUS-PRÉFECTURE LE

M. SELAM est nommé secrétaire de séance. Mme Hemmami quitte l'assemblée

26- 25 mars 2010

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES LIEES A L'ORGANISATION DE MANIFESTATION ANNEE 2010

Vu les demandes respectives de chaque associations,

Considérant la nature des projets respectifs de chaque association qui présentent un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

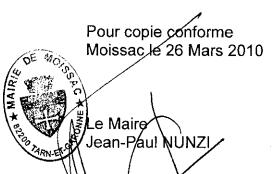
APPROUVE les subventions aux associations dont le nom figure ci-dessous.

SUBVENTIONS SPORTS ORGANISATION			
	2009	2010	

Moissac Aviron Tête rivières	600€	500€
Avenir Moissagais Tournoi Carabignac	600€	500 €
Amicale Anciens de l'Avenir Moissagais	420 €	400 €
CAM Athlétique Berges du Canal	600 €	500 €
Moissac Judo Tournoi juniors + minimes	600 €	750 €
Karaté Club Moissagais Tournoi	600 €	500 €
Pétanque du Pont Neuf Inter régional	2 300 €	2 000 €
Pétanque Moissagais Pentecôte	900 €	900 €
Pétanque du Pont Neuf Provencal	2 000 €	2 000 €
Moissac Cyclo sports sécurité	420 €	400 €
Entente Castel Moissac tournoi association	600 €	500 €
Tennis Club Moissagais tournoi open	600 €	500 €
Amicale bouliste	600 €	500 €
Moissac Aviron (emploi)	4 000 €	2 000 €
Moissac Castel Basket Ball		500 €
Subvention non affectée		6570€
TOTAL	18 840 €	19 020 €

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré, à l'Unanimité

APPROUVE les subventions visées ci-dessus.



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celul-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :

